

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°106

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 43

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Soizig NEDELEC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/

OBJET : Attribution de subventions d'investissement aux associations au titre de l'année 2020.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22, permettant au Conseil municipal de déléguer certaines attributions à la Maire ;

Vu le budget communal,

Considérant que la Commune soutient le développement de la vie associative locale par l'attribution de subventions d'investissement ;

Considérant que les associations « La clairière d'Aubervilliers », « Auberbabel » et « Jardins à tous les étages » agissent dans l'intérêt général et développent des actions répondant aux besoins des habitants ;

Considérant qu'il y a lieu, au regard des différents objectifs poursuivis par la collectivité et des différents projets présentés par les associations, d'attribuer à ces dernières des subventions afin qu'elles mènent à bien leurs projets.

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2020, de subventions d'investissement aux associations mentionnées ci-après pour un montant total de 6 050 euros selon la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	Imputation budgétaire				Montant 2020
	service	nature	fonction	action	
La clairière d'Aubervilliers	306	20422	025	CLAIRIER	4 500,00 €
AUBERBABEL	306	20421	025	AUBERBAB	550,00 €
Jardins à tous les étages	306	20421	025	JARDATOU	1 000,00 €
Total					6 050,00 €

AUTORISE la Maire à signer les conventions définissant les modalités d'octroi desdites subventions d'investissement et d'équipement et tout acte s'y afférant.

DIT que le montant total des subventions d'investissement versées s'élève à 6 050€.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2020 sur les imputations 306/20422/025 et 306/20421/025.

La Maire,

Karine FRANCKET

